

# Le Foyer S.A.



Rapport Annuel 2001





Le Grand-Duché de Luxembourg n'est pas uniquement une place financière internationale. Son passé, riche en histoire, s'exprime aussi par un grand nombre d'œuvres culturelles.

Si au début du siècle nous trouvons essentiellement des artistes de nationalité luxembourgeoise, dont nous pouvons citer quelques grands noms : Auguste Tremont, Lucien Wercollier, Claus Cito, Joseph Kutter, Sosthène Weis, l'ouverture du Grand-Duché de Luxembourg sur l'Europe a donné naissance à un véritable centre culturel européen, intégrant à merveille les différentes expressions culturelles de nos pays voisins.

En vous proposant un regard sur quelques sculptures implantées à la campagne et dans les centres urbains, nous souhaitons vous présenter la diversité et la richesse de ce patrimoine. Celui-ci reflète par excellence le monde pluriculturel dans lequel nous vivons au Grand-Duché de Luxembourg.

Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir quelques œuvres et nous vous souhaitons bonne lecture de notre rapport annuel.



"La grande Isis" de Maggy Stein  
Place de la Cathédrale (Luxembourg-Ville)

**Le Groupe Le Foyer est l'assureur n°1 au Grand-Duché de Luxembourg. Il offre ses produits et ses services aux particuliers et aux entreprises. Une gamme complète de produits couvre tous les besoins en assurance dommage et en assurance de personnes. Le Foyer dispose de deux bureaux régionaux à Esch-sur-Alzette (Sud) et à Ettelbrück (Nord). Informez-vous sur les sociétés faisant partie du Groupe, Le Foyer Assurances, Le Foyer Vie, Le Foyer-ARAG, Le Foyer Santé, Foyer Asset Management, Europ Assistance et Europ Assistance Services (Settler), sur le site du Groupe [www.lefoyer.lu](http://www.lefoyer.lu) ou directement sur les sites produits [www.lefoyer-arag.lu](http://www.lefoyer-arag.lu), [www.fam.lu](http://www.fam.lu), [www.medicis.lu](http://www.medicis.lu), [www.europ-assistance.lu](http://www.europ-assistance.lu), [www.settler.lu](http://www.settler.lu).**

**Avec Le Foyer, faites-vous  
une idée neuve de l'assurance**

## Sommaire

Chiffres clés (consolidés)	5
Activités du Groupe	7
Conseil d'Administration et Organe de Contrôle	8
Direction	9
Message du Président	10
Rapport consolidé de gestion	13
Assurance Non-Vie	19
Réassurance	22
Assurance Vie	23
Gestion d'actifs	26
Rapport consolidé du Réviseur d'entreprises	29
Bilan consolidé	30
Compte de profits et pertes consolidé	34
Annexe aux comptes consolidés	40
Rapport de gestion du Conseil d'Administration	61
Rapport du Réviseur d'entreprises	63
Bilan	64
Comptes de profits et pertes	66
Annexe aux comptes annuels	67
Adresses	72



"Argus III" de Olivier Strebelle,  
Dexia Banque Internationale à Luxembourg  
(Luxembourg-Ville)

**Le réseau d'agences du Groupe Le Foyer se distingue par sa densité et son professionnalisme. Des outils informatiques performants permettent aux agents de donner un conseil « on-line » à leurs clients dans leurs agences ou à domicile. Visitez les sites de nos agents via le site Internet : [www.lefoyer.lu](http://www.lefoyer.lu)**

**Avec Le Foyer, faites-vous une idée neuve de l'assurance**

## Chiffres clés (consolidés) au 31.12.2001

### Chiffre d'affaires consolidé

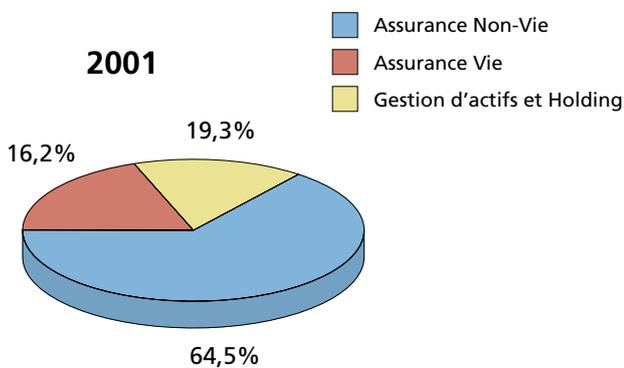
(€ millions)	2001	Δ%	2000	Δ%	1999	Δ%	1998	Δ%	1997	Δ%
Primes brutes	467,78	10,8	422,09	25,8	335,93	22,0	275,24	9,8	250,75	22,9
Non-Vie	182,36	4,8	173,96	3,0	168,83	5,6	159,96	4,3	153,40	2,2
Vie	285,42	15,8	248,13	48,8	167,10	45,0	115,28	18,4	97,35	80,4

(1997-1998 reconstituées pour la comparaison)

### Résultat après impôts consolidé

(€ millions)	2001	2000
Résultat récurrent	14,61	16,72
Résultat non-récurrent	-	10,58
<b>Total</b>	<b>14,61</b>	<b>27,30</b>

### Contribution au résultat consolidé par secteur d'activité



	2001	2000	1999	1998	1997
Personnel (en fin d'exercice)	371	342	328	286	274,5

(1997-1998 reconstituées pour la comparaison)

### Ratios financiers

	2001	2000
Bénéfice récurrent par action (en €)	1,60	1,90
Price / earnings	16,0	25,8
Dividende brut par action (en €)	0,85	0,84
Dividende net par action (en €)	0,68	0,63



"Charlotte" de Pierre Cardot  
Place de Clairefontaine (Luxembourg-Ville)

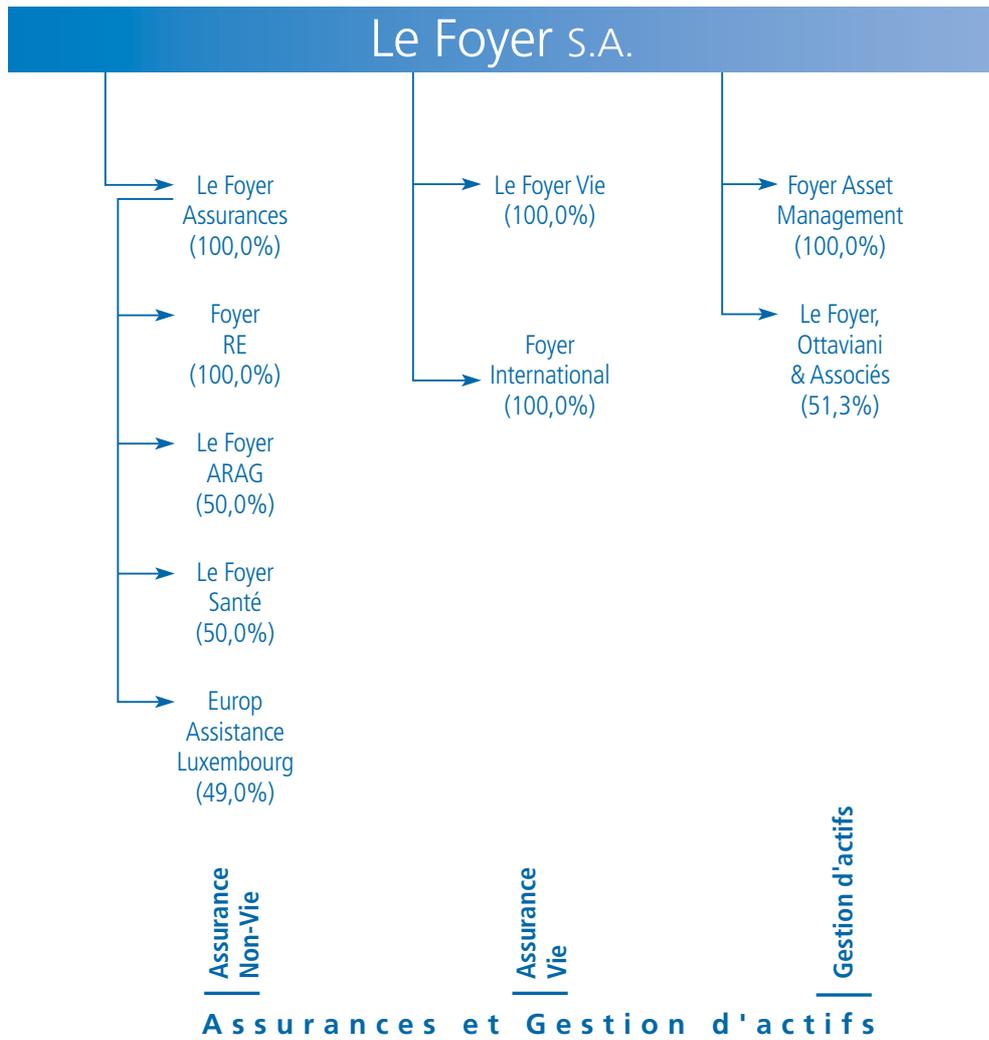
**Le Groupe Le Foyer, la référence au Luxembourg en terme d'assurance, recrute en moyenne 40 personnes par an.**

**Nous offrons à nos jeunes collaborateurs des opportunités de carrières dans les domaines aussi variés que le commercial, l'informatique, le financier, la comptabilité ou le juridique.**

**Nos programmes de formation et le travail au quotidien au contact d'équipes compétentes et multiculturelles, permettent à nos jeunes employés de progresser rapidement et ainsi d'évoluer vers des postes à responsabilités.**

**Avec Le Foyer, faites-vous  
une idée neuve de l'assurance**

# Activités du Groupe



## Conseil d'Administration

Conseil d'Administration de **Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.** et Organe de Contrôle

François TESCH, Président

Romain BECKER

Marcel DELL

Dominique LAVAL

Henri MARX

LUXEMPART S.A.

Etienne VANHYFTE

Théo WORRE

Marcel MAJERUS, Secrétaire Général

Réviseur d'entreprises : PricewaterhouseCoopers S.à r.l.



8

---

"La grande musicienne" de Henri Laurens  
Parc Tony Neuman (Luxembourg-Limpertsberg)

## Direction

Directeur Général :	François TESCH
Directeur Général adjoint :	Henri MARX
Directeur Financier :	Marcel DELL
Directeur, Systèmes d'information :	Daniel ALBERT
Directeur, Vie (Non-Résidents) :	Jean-Louis COURANGE
Directeur, Ressources Humaines :	Benoît DOURTE
Directeur, Santé :	Olaf ENGEMANN
Directeur, Juridique :	Marcel MAJERUS
Directeur, Commercial, Marketing :	Gilbert WOLTER
Directeur, Foyer Asset Management :	Michel JANIAK
Directeur, Réassurance :	Etienne VANHYFTE
Directeur adjoint, Souscription Non-Vie :	Paul FOHL
Directrice adjointe, Sinistres Non-Vie :	Adèle LAMBERTY
Sous-Directeur, Juridique :	Alain HUBERTY
Sous-Directrice, Finances :	Christine JOLY
Sous-Directeur, Vie (Résidents) :	John RICHARTS
Le Foyer, Ottaviani & Associés S.A. :	Louis OTTAVIANI Administrateur délégué
	Santiago VAN DER ELST membre du Comité de Direction



"Jeune Somali" de Georg Kolbe  
Château de Colpach

## Message du Président



10

“Kopf” de Jeannot Bewing  
Bâtiment Jean Monnet  
Rue Alcide de Gasperi (Kirchberg)

Après plusieurs années de croissance ininterrompue, le monde industriel est entré en récession en 2001. Le revirement de conjoncture a, dans un premier temps, provoqué d'importantes chutes boursières et plus particulièrement dans le domaine des valeurs de haute technologie et de l'Internet, puis dans un deuxième temps, a pesé sur les résultats de l'exercice 2001 des entreprises.

Le Grand-Duché de Luxembourg n'a pas échappé à ce ralentissement général de l'économie, bien que le taux de croissance de son PIB se soit toujours situé à 5,0% par rapport à 8,0% en 2000.

Dans ce contexte économique plus difficile, le chiffre d'affaires consolidé de **Le Foyer S.A.** a progressé de 10,9% pour atteindre € 467,78 millions. Ce taux de croissance à périmètre constant est supérieur à la moyenne du secteur de l'assurance en 2001. Il provient essentiellement de la vente de nos produits Vie commercialisés en libre prestation de services au-delà de nos frontières. Le bon développement de l'assurance Vie fait passer la part de cette activité à 61,0% de notre chiffre d'affaires.

L'assurance Non-Vie qui représente par contre toujours 64,5% du bénéfice consolidé du Groupe, voit son chiffre d'affaires progresser de 4,7%.

Le résultat consolidé récurrent après impôts a atteint en 2001, € 14,61 millions par rapport à € 16,72 millions en 2000. Cette baisse de 12,6% est intégralement due à des corrections de valeur sur portefeuille titres, suite à l'évolution défavorable des marchés boursiers, malgré des résultats techniques d'assurance en amélioration par rapport à l'exercice 2000.

Les corrections de valeur sur actions ont été particulièrement sévères pour les valeurs luxembourgeoises cotées en bourse, suite à l'annonce du gouvernement de mettre, de façon progressive, un terme à la loi dite « Loi RAU ».

Finalement **Le Foyer S.A.** a su limiter l'impact des baisses boursières sur ses résultats, par une politique prudente de pondération des actifs et par un choix strict des valeurs, évitant les titres Internet et de haute technologie.

Le Groupe entend aujourd'hui poursuivre sa stratégie de « niches », qui consiste à :

- consolider sa position de leader au Grand-Duché de Luxembourg et d'étendre ses activités dans les régions limitrophes,
- développer son activité Vie transfrontalière en libre prestation de services en tant que fournisseur de produits à des institutionnels financiers pour leur clientèle en gestion privée,
- développer l'activité de gestion d'actifs en se focalisant sur les atouts de la place financière luxembourgeoise.

Tout en restant tributaire des aléas financiers et techniques propres à l'assurance, les perspectives pour l'année 2002 sont aujourd'hui favorables.

Suite aux attentats tragiques du 11 septembre 2001 les tarifs, plus particulièrement en Risques Industriels, connaissent une remontée. En outre, **Le Foyer S.A.** a su renouveler ses traités de réassurance pour l'exercice 2002, sans surcoût, grâce à une saine politique de souscription.

Par ailleurs, la baisse des taux d'imposition en faveur des personnes physiques et des sociétés, ainsi que les nouvelles dispositions fiscales en faveur de l'assurance Vie au Grand-Duché, sont autant de nouveaux éléments qui devraient avoir un impact positif sur les résultats de **Le Foyer S.A.** en 2002.

Je tiens à remercier tous nos clients pour leur fidélité ainsi que nos partenaires, agents et employés, pour leurs efforts constants au cours de l'exercice 2001, sans lesquels **Le Foyer S.A.** n'aurait pu enregistrer cette croissance.

François TESCH





"La Chaise" de Magdalena Jetelová,  
Banque Européenne d'Investissement  
Boulevard Konrad Adenauer (Kirchberg)

**Le Foyer utilise les dernières technologies de l'information pour communiquer avec ses clients et ses partenaires. L'équipe de la cellule e-business met continuellement à jour l'information de son site Internet, [www.lefoyer.lu](http://www.lefoyer.lu), et y ajoute de nouveaux services. Son site est un des plus visité en matière d'assurance à Luxembourg.**

**Avec Le Foyer, faites-vous  
une idée neuve de l'assurance**

## Rapport consolidé

Rapport consolidé de gestion du Conseil d'Administration de **Le Foyer S.A.** à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 4 avril 2002.

### Résultat consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé de **Le Foyer S.A.** a progressé de € 422,09 millions en 2000 à € 467,78 millions en 2001, soit de 10,8%.

L'évolution du chiffre d'affaires marque en 2001 la croissance de la part prise par l'assurance Vie qui passe de 58,8% du total du chiffre d'affaires à 61,0%. Par contre, au niveau du résultat et plus particulièrement du résultat récurrent, l'assurance Non-Vie reste le principal contributeur avec 73,0% du résultat récurrent 2000 et 64,5% en 2001. L'assurance Vie progresse de 13,8% à 16,2% du résultat récurrent.

Le tableau ci-dessous donne la décomposition du chiffre d'affaires consolidé en 2000 et en 2001 pour l'assurance Vie et l'assurance Non-Vie, ainsi que le taux de progression par rapport à l'exercice précédent.

(€ millions)	2001	%	2000	%	Δ%
Assurance Non-Vie	182,36	39,0	173,96	41,2	4,8
Assurance Vie	285,42	61,0	248,13	58,8	15,0
<b>TOTAL</b>	<b>467,78</b>	<b>100</b>	<b>422,09</b>	<b>100</b>	<b>10,8</b>

Le résultat consolidé après impôts atteint € 14,61 millions en 2001 par rapport à € 27,30 millions en 2000.

Les chiffres ci-dessous décomposent le résultat consolidé après impôts, par principales branches d'activités, en distinguant le résultat récurrent du résultat exceptionnel pour les exercices 2000 et 2001.

(€ millions)	Résultat récurrent		Résultat exceptionnel		TOTAL	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Assurance Non-Vie	9,43	12,22	-	7,26	9,43	19,48
Assurance Vie	2,36	2,30	-	4,87	2,36	7,17
Gestion d'actifs	2,78	2,13	-	-	2,78	2,13
<b>Le Foyer S.A.</b> (holding)	0,04	0,07	-	-1,55	0,04	-1,48
<b>TOTAL</b>	<b>14,61</b>	<b>16,72</b>	<b>-</b>	<b>10,58</b>	<b>14,61</b>	<b>27,30</b>



"Mère et Enfant" de Baltazar Lobo  
Parc de la Villa Vauban (Luxembourg-Ville)



"Sarreguamines" de Frank Stella  
HypoVereinsbank Luxembourg S.A.  
Rue Alphonse Weicker (Kirchberg)

Le résultat récurrent consolidé après impôts diminue de € 16,72 millions en 2000 à € 14,61 millions en 2001, soit (- 12,6 %). Cette diminution du résultat récurrent en 2001 est due aux corrections de valeur sur les portefeuilles des valeurs mobilières des sociétés d'assurances qui ont dû être actées suite aux évolutions boursières défavorables. Celles-ci ont encore été accentuées par l'annonce de l'abolition de la loi dite «loi Rau».

Le résultat exceptionnel enregistré en 2000 représente essentiellement des plus-values sur cessions de participations exonérées d'impôts. Il n'y a pas eu de cessions de participations au cours de l'exercice 2001.

La contribution de la maison-mère au résultat consolidé s'établit à fin 2001 à un bénéfice de € 0,04 million, contre une perte de € 1,48 million en 2000, due à des frais non récurrents liés à l'introduction en bourses de Luxembourg et de Bruxelles (€ 1,55 million).

Le Groupe a cédé en fin d'année 2001 sa participation de 51,0% dans la société d'assurance Vie **Clave** à son partenaire espagnol, réalisant une légère plus-value dans l'opération. Cette décision a été prise suite à un changement de stratégie décidé par le partenaire espagnol.

### Assurance Non-Vie

L'assurance Non-Vie regroupe les sociétés **Le Foyer Assurances** (100,0%), société consolidée par intégration globale, et **Europ Assistance** (49,0%), **Le Foyer-ARAG** (50,0%), **Le Foyer Santé** (50,0%), sociétés consolidées par mise en équivalence. Le tableau ci-dessous donne un condensé des résultats réalisés en 2000 et 2001 :

(€ millions)	2001	2000	Δ%
Chiffre d'affaires	182,36	173,96	4,8
Résultat récurrent	9,43	12,22	-22,8
Plus-value sur cession	-	7,26	-
Bénéfice après impôts	9,43	19,48	-51,6

La progression du chiffre d'affaires provient de toutes les branches d'assurance. En assurance Auto, l'encaissement a profité d'une augmentation tarifaire introduite à partir de septembre 2000 qui a compensé un ralentissement de nos ventes en Tous Risques Auto par rapport à l'exercice précédent. Après deux années de baisses tarifaires en risques industriels, nous avons noté en 2001 un raffermissement des conditions d'assurance.

Le résultat récurrent en 2001, en baisse par rapport à 2000, subit d'importantes corrections de valeur sur titres, suite à l'évolution défavorable des marchés boursiers, tout particulièrement pendant les neuf premiers mois de l'exercice. En revanche, les résultats techniques connaissent une légère amélioration suite à une charge sur sinistres favorable de l'exercice courant et à des bénéfices de liquidation sur provisions pour sinistres à régler sur exercices antérieurs.

Le résultat de **Le Foyer Assurances** n'a pas été directement affecté par les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis.

La plus-value sur cession de € 7,26 millions en 2000 représente le complément de prix que **Luxempart** a dû payer à **Le Foyer Assurances** pour garder les titres **Le Foyer Finance** acquis en 1999.

**Foyer RE**, captive de réassurance du Groupe, voit sa provision pour fluctuation de sinistralité légèrement augmenter de € 32,33 millions à € 32,66 millions. Les bons résultats techniques réalisés par la captive ont été fortement diminués par des corrections de valeur sur titres dues à l'évolution défavorable des marchés boursiers.

### Assurance Vie

L'assurance Vie regroupe **Le Foyer Vie** (100,0%), active sur le marché domestique, et **Foyer International** (100,0%) qui opère en libre prestation de services au-delà des frontières, toutes deux consolidées par intégration globale.

Le tableau ci-dessous résume les principales données financières consolidées de cette activité :

(€ millions)	2001	2000	Δ%
Chiffre d'affaires	285,42	248,13	15,0
Foyer International	240,05	203,30	18,1
Le Foyer Vie	45,37	44,83	1,2
Résultat récurrent	2,36	2,30	2,6
Foyer International	0,66	-1,17	-
Clave	-	0,03	-
Le Foyer Vie	1,70	3,44	-50,6
Plus-values sur cessions	-	4,87	-
Bénéfice après impôts	2,36	7,17	-67,0





"Grande Tempérance" de Niki de Saint Phalle  
Place Emile Hamilius (Luxembourg-Ville)

Malgré un contexte de marché difficile en 2001, le chiffre d'affaires de **Foyer International** a progressé de 18,1%. **Foyer International** a continué sa politique commerciale de partenariat avec des institutions financières telles que les banques et les professionnels du secteur financier. Le développement rapide a entraîné des mesures de réorganisation, qui ont d'ores et déjà sorti leurs premiers résultats en matière de qualité de service. Après une année de pertes en 2000, **Foyer International** réalise en 2001 un bénéfice de € 0,66 million.

Sur le marché domestique, **Le Foyer Vie** a développé son chiffre d'affaires de 1,2%. Cette faible croissance est essentiellement due à la perte d'une affaire importante en assurance groupe. En faisant abstraction du chiffre d'affaires ayant un caractère non récurrent, l'assurance du particulier a progressé de 9,1% et l'assurance groupe de 4,9%. Le marché de l'assurance Vie devrait connaître un développement rapide à partir de fin 2002 en assurance du particulier et en assurance groupe, grâce à de nouvelles dispositions fiscales et légales.

Le résultat récurrent de **Le Foyer Vie** diminue fortement en 2001 en raison de corrections de valeur sur le portefeuille titres, suite à l'évolution boursière défavorable.

La plus-value sur cessions réalisée en 2000 représente la vente de notre participation dans **BIL-Vie**.

Des efforts de réorganisation et d'informatisation sont actuellement en cours en assurance groupe.

### Gestion d'actifs

La gestion d'actifs représente les sociétés **Foyer Asset Management** (100,0%), société consolidée par intégration globale et **Le Foyer, Ottaviani & Associés** (51,3%), société intégrée par mise en équivalence.

Le tableau ci-dessous donne le résultat de ces deux sociétés :

(€ millions)	2001	2000	Δ%
Résultat après impôts	2,78	2,13	30,4
Foyer Asset Management	2,48	2,44	1,6
Le Foyer, Ottaviani & Associés	0,30	-0,31	-

Malgré un environnement financier difficile, le résultat après impôts de l'activité de gestion d'actifs s'améliore en 2001 de 30,4 %.

**Foyer Asset Management** a su compenser le ralentissement de l'activité d'intermédiation en actions par une activité très soutenue en matière d'obligations.

**Le Foyer, Ottaviani & Associés** a vu son résultat passer d'une perte en 2000 à un bénéfice en 2001, grâce à la vente de nouveaux produits financiers à sa clientèle privée.

### Perspectives

La plupart des participations du Groupe ont bien résisté à un contexte économique difficile en 2001.

**Le Foyer S.A.**, grâce à une saine politique de souscription en assurance et à une gestion prudente de ses actifs, a su limiter la baisse de ses revenus récurrents tout en maintenant un taux de croissance de son chiffre d'affaires supérieur à la moyenne du secteur de l'assurance.

En dépit de tous les aléas que comporte le secteur de l'assurance, tant au niveau financier que technique, **Le Foyer S.A.** se trouve en bonne position pour améliorer son résultat après impôts en 2002.

Afin de permettre à **Foyer International** de faire face à la croissance de sa nouvelle production, **Le Foyer S.A.** procédera à une augmentation de capital en numéraire de € 10,00 millions, dont 25,0% seront libérés.

Luxembourg, le 15 mars 2002

**Le Conseil d'Administration**



17

---

"Sava Alexandra" de Germaine Richier  
Collection Privée



"Sopransolo" de Wilhelm J.A. Bouter,  
Chambre des Métiers (Kirchberg)

**Le Foyer offre 24h/24 à ses clients et agents le règlement des sinistres automobile par téléphone. Ce service, très apprécié, simplifie et accélère les procédures de règlement en faveur du client, en cas d'accident. En facilitant ainsi la vie de ses clients, Le Foyer va au-delà du simple règlement du dommage.**

**Avec Le Foyer, faites-vous  
une idée neuve de l'assurance**

## Assurance Non-Vie

Bonne progression du chiffre d'affaires.

Adaptation tarifaire en Responsabilité Civile Auto.

Absence de plus-value sur cession de participation.

Corrections de valeur sur portefeuille titres.

Développement rapide de **Le Foyer Santé**.

Bon résultat technique.

Le volume des primes en assurance automobile a progressé de 5,3% par rapport à 2000, pour atteindre un montant de € 85,96 millions en 2001.

Nous notons une croissance légèrement inférieure sur l'encaissement de la Tous Risques Auto (4,1%), due à une moins bonne dynamique de vente de véhicules neufs sur notre marché local, à une tendance au recours à l'auto-assurance sur le marché des grandes flottes automobiles et à une plus forte pression concurrentielle sur les tarifs.

Notre chiffre d'affaires en Responsabilité Civile Auto progresse de 6,6%, grâce à une adaptation tarifaire sur le segment des véhicules de luxe. Même si la fréquence des sinistres matériels sur cette garantie reste à un niveau élevé, nous n'avons pas observé d'augmentation du nombre de sinistres corporels par rapport à l'exercice précédent.

Un fait marquant de l'année 2001 a été le changement de structure tarifaire de notre produit phare **mobile** et l'introduction de mesures de fidélisation pour nos clients de la gamme automobile.

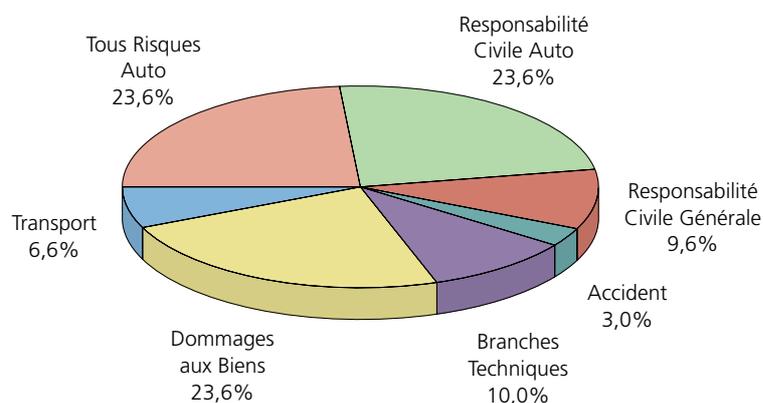
Enfin, l'augmentation du nombre de sinistres Vol (particulièrement le home-jacking) continue de peser sur la rentabilité de cette garantie.



19

"La Croissance" de Lucien Wercollier  
Cour de Justice des Communautés Européennes  
(Kirchberg)

### Ventilation des primes





"Sculpture en granit" de Pierre Culot  
Dexia Banque Internationale à Luxembourg  
Parc Heintz, (Luxembourg-Ville)

Après plusieurs années consécutives de baisses tarifaires sur le marché des Risques d'Entreprise, les attentats du 11 septembre 2001 ont conduit les acteurs du marché à durcir leurs tarifs sous la pression des réassureurs, tout particulièrement pour la couverture des risques terroristes. Globalement, la charge sinistre s'est améliorée grâce à une baisse des sinistres importants en Incendie.

Le chiffre d'affaires de la branche Responsabilité Civile Générale progresse de 8,0% suite à une bonne production en Risques Industriels et Commerciaux, ainsi qu'en Responsabilité Civile Professionnelle. Les résultats de cette branche profitent de l'issue positive de quelques règlements de sinistres importants, tandis que la sinistralité en Responsabilité Professionnelle des Médecins et des Hôpitaux, continue à se dégrader.

En Branches Techniques, l'abandon de notre activité sur la couverture Production de films (jugée déficitaire) provoque une légère diminution de notre chiffre d'affaires.

Le succès de la garantie Conducteur Protégé, vendue dans le cadre de notre produit **mobile**, contribue au bon développement de la branche Accident, qui progresse de 6,6%.

Nous ne pouvons que nous féliciter du succès de notre nouvelle gamme de produits **medicis**, lancée en mars 2000 par notre filiale **Le Foyer Santé**. Nous clôturons en 2001 le deuxième exercice d'activité sur ce marché avec un développement conforme à nos prévisions. Les autres filiales, **Le Foyer-ARAG**, spécialisée en Protection Juridique, **Europ Assistance**, spécialiste de l'Assistance, et **Europ Assistance Services (Settler)**, spécialisée dans l'impatriation et l'expatriation de membres dirigeants de sociétés implantées au Luxembourg, enregistrent toutes des résultats bénéficiaires satisfaisants.

## Situation financière

Le tableau ci-dessous donne l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat sur la période 1997 à 2001 :

### ASSURANCE NON-VIE CONSOLIDÉE

(€ millions)	2001	2000	1999	1998	1997
Chiffre d'affaires <b>Le Foyer Assurances</b>	182,19	173,94	168,83	159,96	153,40
Progression en %	4,7	3,0	5,5	4,2	2,2
Chiffre d'affaires sociétés mises en équivalence	2,97	2,22	1,87	1,80	1,57
Progression en %	33,8	18,6	3,8	14,6	9,0
Chiffre d'affaires total hors consolidation	185,16	176,16	170,70	161,76	154,97
Progression en %	5,1	3,2	5,5	4,3	2,3
Résultat récurrent consolidé après impôts	9,43	12,22	11,03	12,69	13,11
Progression en %	-22,8	10,7	-13,0	-3,2	9,5
Plus-value sur participations	-	7,26	52,00	56,86	-
Résultat consolidé après impôts	9,43	19,48	63,03	69,55	13,11
Progression en %	-51,5	-69,1	-9,3	430,5	9,5
Personnel (en fin d'exercice)	303	294	265	246	246

On note que le chiffre d'affaires progresse en 2001 de € 173,94 millions à € 182,19 millions, soit de 4,7%.

Le résultat après impôts en 2001 se solde par un bénéfice de € 9,43 millions comparé à € 19,48 millions l'exercice précédent. Cette différence s'explique par l'absence de plus-values sur cession durant l'exercice 2001 et par une diminution du résultat récurrent suite à des corrections de valeur sur titres en portefeuille actées en 2001.

### Perspectives

Tout en restant tributaire des aléas financiers et techniques propres à l'assurance, les perspectives sont favorables pour l'exercice 2002.

La hausse des tarifs en risques industriels et spéciaux après l'attentat du 11 septembre 2001, devrait améliorer les résultats de cette branche en 2002.

L'adaptation tarifaire effectuée en Responsabilité Civile Générale Auto en 2001, devrait permettre d'absorber l'augmentation du coût de la sinistralité.

## Réassurance

Durcissement des conditions de marché de la réassurance.

Renouvellement des programmes de réassurance.

### Réassurance externe

Le taux de cession de réassurance est de 8,5%. L'absence de sinistres importants en 2001 induit un résultat bénéficiaire de € 5,34 millions pour les réassureurs.

Les événements dramatiques du 11 septembre 2001, ont provoqué un durcissement général du marché de la réassurance. Malgré tout, la qualité technique de nos tarifications, la rigueur de nos conditions de souscription et de sélection des risques, nous ont permis de renouveler notre programme de réassurance en excédent de sinistres à des conditions acceptables. Le renouvellement de nos conditions ne pèseront donc pas, de façon négative, sur nos résultats en 2002 par rapport à 2001.

### Réassurance interne

Le **Foyer Assurances** rétrocède une partie de ses primes à sa propre captive de réassurance, **Foyer RE**. Le tableau ci-dessous donne l'évolution des résultats de **Foyer RE** sur la période 1997-2001 :

(€ millions)	2001	2000	1999	1998	1997
Primes brutes émises	20,10	20,29	19,41	17,48	15,05
Progression en %	-0,9	4,5	11,0	16,1	398,0
Excédent bénéficiaire	0,33	8,05	3,35	6,36	5,56
Progression en %	-95,9	140,3	-47,3	14,4	4,9

Le résultat 2001 présente un excédent de € 0,33 million contre 8,05 millions en 2000. Cette forte diminution est due aux corrections de valeur sur titres qui ont dû être actées sur le portefeuille de **Foyer RE** suite à l'évolution défavorable des marchés boursiers.



22

"Mahatma Gandhi" de Amar Nath Sehgal  
Parc de la Ville (Luxembourg-Ville)

## Assurance Vie

Forte progression du chiffre d'affaires.

Amélioration du bénéfice récurrent.

Corrections de valeur sur portefeuille titres.

Absence de plus-value sur cession de participation.

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des résultats de **Le Foyer Vie** sur la période 1997-2001 :

### ASSURANCE VIE CONSOLIDEE

(€ millions)	2001	2000	1999	1998	1997
Chiffre d'affaires <b>Le Foyer Vie</b>	45,34	44,83	37,00	35,00	39,80
Progression en %	1,2	21,2	5,7	-12,1	-15,5
Chiffre d'affaires <b>Foyer International</b>	240,34	203,30	127,30	77,50	49,90
Progression en %	18,2	59,7	64,3	55,3	807,3
Chiffre d'affaires total hors consolidation	285,68	248,13	164,30	112,50	89,70
Progression en %	15,1	51,0	46,0	25,4	70,5
Résultat récurrent consolidé après impôts	2,36	2,30	3,70	4,10	3,20
Progression en %	2,5	-37,7	-9,8	28,1	28,0
Plus-value sur participations	-	4,90	10,20	21,80	-
Résultat consolidé après impôts	2,36	7,17	13,90	25,90	3,20
Progression en %	-67,1	-48,4	-46,3	709,4	28,0
Personnel (en fin d'exercice)	52	48	34	28	28

Le chiffre d'affaires en assurance Vie augmente de € 248,13 millions en 2000 à € 285,68 millions en 2001, soit de 15,2 %. Le résultat consolidé après impôts se solde par un bénéfice de € 2,36 millions en 2001 par rapport à € 7,17 millions en 2000. L'absence de plus-value sur cession de participation en 2000 explique l'écart entre les deux années.

Sur le **marché local**, **Le Foyer Vie** développe son chiffre d'affaires de 1,1%. Cette faible croissance est essentiellement due à la perte d'une affaire importante en assurance groupe. En faisant abstraction des chiffres d'affaires ayant un caractère non récurrent, l'assurance du particulier a progressé de 9,1% et l'assurance groupe de 4,9%. En assurance Vie des Particuliers, la croissance s'explique par une bonne production en épargne pension et en solde restant dû.

Le résultat récurrent de **Le Foyer Vie** diminue fortement en 2001 en raison de corrections de valeur sur le portefeuille titres, suite à la mauvaise évolution des marchés boursiers.

Sur les marchés internationaux, **Foyer International** commercialise des produits Vie en libre prestation de services à partir du Grand-Duché. Malgré un contexte de marché difficile en 2001, le chiffre d'affaires de **Foyer International** a progressé de 18,2%. **Foyer International** a continué sa politique commerciale de partenariat avec des institutions financières telles que les banques et les professionnels du secteur financier. La Compagnie a connu une progression constante dans l'ensemble des marchés où elle est active. Le développement rapide des dernières années a entraîné en 2001 des mesures de réorganisation et de recentrage administratif. Les mesures prises ont d'ores et déjà sorti leurs premiers résultats en matière de qualité des services offerts à la clientèle et aux partenaires. Après une année 2000 accusant une perte, **Foyer International** a réalisé en 2001 un bénéfice de € 0,66 million.



## Perspectives

Notre Bureau d'Etudes a travaillé sur de nouveaux produits d'assurance Vie liés à des fonds d'investissement pour la clientèle des Particuliers. De nouveaux produits à versement libre et/ou à versement périodique seront commercialisés dès 2002.

L'assurance Groupe devrait continuer à bénéficier du contexte favorable de la nouvelle loi sur les régimes de pension complémentaire en vigueur depuis le 01.01.2000. De plus en plus d'entreprises seront amenées à offrir de tels régimes à leurs employés.

La date limite pour la mise en application de la nouvelle législation sur les régimes de pensions complémentaires Groupe, initialement prévue le 31.12.2001, vient d'être reportée au 31.12.2003. Nous disposons de deux années supplémentaires pour conseiller nos clients existants sur les nouveaux plans de pension à mettre en place dans leurs sociétés.

Des recherches sont en cours pour étudier la conception de nouveaux produits compatibles avec le contenu des règlements qui complèteront prochainement la réforme fiscale et plus particulièrement l'extension du champ d'application des dépenses spéciales déductibles au titre de l'article 111bis LIR.

Les perspectives de développement du marché de l'assurance Vie restent favorables, tout particulièrement dans le domaine des ventes réalisées en libre prestation de services.

La solidité financière du Groupe, son indépendance, ainsi que son caractère luxembourgeois sont des atouts majeurs du Groupe dans sa politique commerciale de partenariat pour la vente de produits au-delà des frontières.

Le marché de l'assurance Vie des Particuliers devrait profiter des nouvelles dispositions fiscales applicables aux assurances Vie liées à des fonds d'investissement, ainsi que de l'optimisation de l'article 111bis réglant les produits épargne vieillesse.



## Gestion d'actifs

Résultats en légère progression.

Forte activité d'intermédiation sur le marché obligataire, compensant une baisse des transactions sur le marché des actions.

Après l'assurance Non-Vie et l'assurance Vie, les sociétés de gestion d'actifs **Foyer Asset Management** et **Le Foyer, Ottaviani & Associés** constituent notre troisième pôle d'activité. Elles opèrent essentiellement dans la gestion d'actifs de clients institutionnels, la gestion patrimoniale et l'intermédiation financière.

La société **Foyer Asset Management** a réussi à s'établir comme deuxième intervenant en termes de volume traité sur la Bourse de Luxembourg et est le premier organisme institutionnel luxembourgeois à être admis comme membre d'**Euronext** Paris.

En collaboration avec **Delta Lloyd Securities**, **Foyer Asset Management** publie un bulletin d'informations financières sur les sociétés luxembourgeoises cotées en bourse, le **Luxembourg Equity Research**.

**Foyer Asset Management** a connu une très forte activité d'intermédiation sur le marché obligataire et a ainsi pu compenser la baisse importante du volume des transactions sur le marché des actions.

Le bénéfice net de l'activité de gestion d'actifs progresse de 30,3% par rapport à l'exercice 2000 et atteint € 2,78 millions.

(€ millions)	2001	2000	1999	1998
Capitaux gérés	1 046,6	1 236,0	1 098,6	968,3
Bénéfice net	2 779,9	2 133,5	863,2	577,2

### Perspectives

Un nouveau logiciel mis en place fin 2001, permettra à l'avenir de traiter un volume de transactions en nette progression.

Nous renforcerons notre équipe d'intervenants sur les marchés ainsi que d'analystes et de conseillers en gestion, afin d'assurer une croissance soutenue de nos activités en matière de gestion d'actifs.



"Pomone" de Aristide Maillol  
Château de Colpach

L'expérience du Groupe Le Foyer en matière de gestion d'actifs remonte à 1922, l'année de la fondation de la compagnie d'assurance.

Aujourd'hui, le Groupe offre, par le biais de Foyer Asset Management, ses services d'intermédiation et de gestion d'actifs aux institutionnels et aux entreprises.

Il met à disposition de ses clients ses connaissances des marchés financiers et sa présence sur les marchés boursiers de Paris, de Bruxelles, d'Amsterdam et de Luxembourg.

Foyer Asset Management publie régulièrement des études financières sur les valeurs cotées à Luxembourg, sous le nom de Luxembourg Equity Research.

Sur le site Internet [www.equity.lu](http://www.equity.lu), il est possible de consulter ces études en-ligne ou de s'abonner à la réception par e-mail de chaque nouvelle publication.

**Avec Le Foyer, faites-vous  
une idée neuve de l'assurance**



"La famille" de Charlotte Engels,  
Domaine du Kiem (Kirchberg)

**A la pointe de l'assurance Vie en libre prestation de services, Foyer International propose des solutions de gestion patrimoniale à une clientèle internationale haut de gamme. Ses partenaires sont principalement les institutionnels et les professionnels du secteur financier.**

**Avec Le Foyer, faites-vous  
une idée neuve de l'assurance**

# Rapport consolidé du Réviseur d'entreprises

## Rapport consolidé du Réviseur d'entreprises aux Actionnaires de **Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**

Nous avons contrôlé les comptes consolidés ci-joints de « **Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**, » et de ses filiales pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2001 et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les comptes consolidés et le rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés et de vérifier la concordance du rapport consolidé de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les Normes Internationales de Révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes consolidés. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'Administration pour l'arrêté des comptes consolidés, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés de « **Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**, » et de ses filiales au 31 décembre 2001 ainsi que du résultat consolidé se terminant à cette date.

Le rapport consolidé de gestion est en concordance avec les comptes consolidés.

Luxembourg, le 15 mars 2002

**PricewaterhouseCoopers S.à r.l.**  
**Réviseur d'entreprises**  
**Représentée par**  
**Luc Henzig et Didier Mouget**



"Kutter" de Lucien Wercollier  
Parc de la Ville (Luxembourg-Ville)

# Bilan consolidé au 31.12.2001

## ACTIF

	Notes	31.12.2001 (€)	31.12.2000 (€)
<b>Actifs incorporels</b>	11(b),12		
Concessions, brevets et licences		2 194 291,72	4 993 430,75
<b>Placements</b>			
I. Terrains et constructions	11(c),13	18 567 669,47	18 600 606,87
II. Placements dans des entreprises liées et participations			
A. Participations	11(d),14	2 352 090,36	3 929 607,39
B. Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation et créances sur ces entreprises		128 913,34	298 678,96
		2 481 003,70	4 228 286,35
III. Autres placements financiers	11(e),15		
A. Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement		157 640 221,89	182 998 671,91
B. Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	11(f),15	280 064 989,98	328 600 491,72
C. Prêts hypothécaires		731 353,56	612 846,10
D. Autres prêts (y compris avances sur polices)	16	5 727 973,04	5 743 607,01
E. Dépôts auprès des établissements de crédit		259 205 000,00	177 438 879,10
		703 369 538,47	695 394 495,84
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes		15 463 962,20	14 246 770,59
<b>Total des placements</b>		<b>739 882 173,84</b>	<b>732 470 159,65</b>
<b>Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance Vie dont le risque est supporté par eux</b>	11(g)	<b>818 288 444,17</b>	<b>678 368 846,29</b>
<b>Subrogations et sauvetages</b>		<b>2 906 380,56</b>	<b>2 820 113,92</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## ACTIF

suite et fin

	Notes	31.12.2001 (€)	31.12.2000 (€)
<b>Parts des réassureurs dans les provisions techniques</b>			
I.	Provision pour primes non acquises	5 696 695,81	5 392 939,61
II.	Provision d'assurance-Vie	936 040,21	1 291 573,14
III.	Provision pour sinistres	52 263 661,25	58 591 274,31
	<b>Total parts des réassureurs dans les provisions techniques</b>	<b>58 896 397,27</b>	<b>65 275 787,06</b>
<b>Créances</b>			
	11(h)		
I.	Créances nées d'opérations d'assurance directe sur :		
	A. Les preneurs d'assurance	3 801 153,74	3 584 376,73
	B. Les intermédiaires d'assurance	10 622 946,73	10 694 378,13
		14 424 100,47	14 278 754,86
II.	Créances nées d'opérations de réassurance	875 751,54	2 933 632,75
III.	Autres créances	133 605 725,27	52 960 815,93
	<b>Total des créances</b>	<b>148 905 577,28</b>	<b>70 173 203,54</b>
<b>Autres éléments d'actif</b>			
I.	Actifs corporels	11(c) 3 426 808,88	4 610 202,56
II.	Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	30 052 661,56	59 632 481,17
III.	Autres actifs	16 931,13	16 931,13
	<b>Total des Autres éléments d'actif</b>	<b>33 496 401,57</b>	<b>64 259 614,86</b>
<b>Comptes de régularisation</b>			
I.	Intérêts et loyers acquis non échus	4 671 997,31	10 595 484,99
II.	Frais d'acquisition reportés	11(i) 133 682,15	2 505 321,05
III.	Autres comptes de régularisation	198 078,31	243 407,83
	<b>Total des comptes de régularisation</b>	<b>5 003 757,77</b>	<b>13 344 213,87</b>
	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 809 573 424,18</b>	<b>1 631 705 369,94</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

# Bilan consolidé au 31.12.2001

## PASSIF

	Notes	31.12.2001 (€)	31.12.2000 (€)
<b>Capitaux propres</b>	17		
I. Capital souscrit		44 901 680,00	44 831 130,00
II. Primes d'émission		2 718 301,70	2 251 684,00
III. Réserves			
A. Ecart de consolidation	8,18	37 799 786,26	37 799 786,26
B. Réserves consolidées	19,20	68 780 222,36	49 036 794,14
C. Résultat de l'exercice		14 610 737,56	27 302 006,80
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>168 810 727,88</b>	<b>161 221 401,20</b>
<b>Postes spéciaux avec une quote-part de réserves</b>	9,21	<b>36 347 410,82</b>	<b>38 232 962,35</b>
<b>Provisions techniques</b>	11(j)		
I. Provision pour primes non acquises		56 914 523,08	53 153 417,27
II. Provision d'assurance Vie		224 908 436,14	210 844 464,48
III. Provision pour sinistres		249 884 790,18	250 523 996,02
IV. Provision pour participations aux bénéfices et ristournes		2 139 307,70	3 232 529,35
V. Provision pour égalisation		32 658 614,78	32 333 387,09
		<b>566 505 671,88</b>	<b>550 087 794,21</b>
<b>Provisions techniques relatives à l'assurance Vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance</b>	11(j)	<b>818 288 444,17</b>	<b>678 368 846,29</b>
<b>Total des provisions techniques</b>		<b>1 384 794 116,05</b>	<b>1 228 456 640,50</b>
<b>Subrogations et sauvetages - Part des réassureurs</b>		<b>734 359,79</b>	<b>734 359,79</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

**PASSIF**

suite et fin

	Notes	31.12.2001 (€)	31.12.2000 (€)
<b>Provisions pour autres risques et charges</b>	11(k)		
I. Provisions pour pensions et obligations similaires		14 150 851,08	13 357 478,17
II. Provisions pour impôts		19 426 651,64	12 809 177,90
III. Autres provisions		2 468 202,65	2 497 089,17
<b>Total des provisions pour autres risques et charges</b>		<b>36 045 705,37</b>	<b>28 663 745,24</b>
<b>Dépôts reçus des réassureurs</b>		<b>22 430 848,66</b>	<b>37 431 198,68</b>
<b>Dettes</b>	11(l),22		
I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe		8 514 347,88	5 824 641,02
II. Dettes nées d'opérations de réassurance		5 430 684,29	6 597 360,93
III. Dettes envers les établissements de crédit		31 367 905,58	58 812 786,70
IV. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		4 246 448,02	4 039 547,56
V. Autres dettes		106 491 344,36	56 322 013,93
<b>Total des dettes</b>		<b>156 050 730,13</b>	<b>131 596 350,14</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	11(m)	<b>4 359 525,48</b>	<b>5 368 712,04</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1 809 573 424,18</b>	<b>1 631 705 369,94</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## Compte de profits et pertes consolidé au 31.12.2001

	Notes	31.12.2001 (€)	31.12.2000 (€)
<b>Compte technique de l'assurance Non-Vie</b>	23		
<b>Primes acquises, nettes de réassurance</b>			
I. Primes brutes émises	25	182 361 548,09	173 960 880,65
II. Primes cédées aux réassureurs		-45 415 326,09	-44 415 337,00
III. Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises		-3 681 012,96	-1 848 906,89
IV. Variation du montant de la provision pour primes non acquises		303 756,20	-355 999,91
V. Part des réassureurs			
<b>Total des primes acquises, nettes de réassurance</b>		<b>133 568 965,24</b>	<b>127 340 636,85</b>
<b>Produits des placements alloués transférés du compte non technique</b>	11(o)	<b>634 440,70</b>	<b>10 029 381,82</b>
<b>Autres produits techniques nets de réassurance</b>		<b>-</b>	<b>-</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

	Notes	31.12.2001 (€)	31.12.2000 (€)
<b>Compte technique de l'assurance Non-Vie (suite et fin)</b>			
<b>Charge des sinistres, nette de réassurance</b>			
I.	Montants payés		
	A. Montants bruts	-90 524 060,77	-104 267 909,86
	B. Part des réassureurs	14 995 532,50	29 846 244,53
		-75 528 528,27	-74 421 665,33
II.	Variation de la provision pour sinistres		
	A. Montant brut	208 724,24	17 802 460,79
	B. Part des réassureurs	-5 598 739,99	-19 444 160,86
		-5 390 015,75	-1 641 700,07
III.	Variation de la provision pour recours		
	A. Montant brut	86 266,64	573 437,42
	B. Part des réassureurs	-	-721 965,11
		86 266,64	-148 527,69
	<b>Total de la charge des sinistres, nette de réassurance</b>	<b>-80 832 277,38</b>	<b>-76 211 893,09</b>
<b>Frais d'exploitation nets</b>			
I.	Frais d'acquisition	27	-36 605 462,38
			-37 226 136,56
II.	Frais d'administration	11(p), 27	-5 318 104,56
			-6 541 896,34
III.	Commission reçues des réassureurs et participation aux bénéfices		3 507 246,96
			4 002 566,26
	<b>Total des frais d'exploitation nets</b>	<b>-38 416 319,98</b>	<b>-39 765 466,64</b>
	<b>Autres charges techniques, nettes de réassurance</b>	<b>-1 039 786,99</b>	<b>-1 195 580,12</b>
	<b>Variation de la provision pour égalisation</b>	<b>-325 227,69</b>	<b>-8 048 259,05</b>
	<b>Résultat du compte technique de l'assurance Non-Vie</b>	<b>13 589 793,90</b>	<b>12 148 819,77</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## Compte de profits et pertes consolidé au 31.12.2001

	Notes	31.12.2001 (€)	31.12.2000(€)
<b>Compte technique de l'assurance Vie</b>	24		
<b>Primes acquises, nettes de réassurance</b>			
I. Primes brutes émises	26	285 422 703,73	248 148 499,51
II. Primes cédées aux réassureurs		-6 283 703,28	-7 217 895,40
III. Variation du montant de la provision pour primes non acquises, nette de réassurance		-80 092,85	61 208,57
<b>Total des primes acquises, nettes de réassurance</b>		<b>279 058 907,60</b>	<b>240 991 812,68</b>
<b>Produits des placements</b>			
I. Produits des participations		135 231,60	19 125,68
II. Produits des autres placements			
A. Produits provenant des terrains et constructions		562 733,51	594 752,78
B. Produits provenant d'autres placements		14 651 788,84	19 593 891,94
		15 214 522,35	20 188 644,72
III. Reprises de corrections de valeur sur placements		-	-
IV. Profits provenant de la réalisation de placements		11 333 677,30	30 614 126,07
<b>Total des produits des placements</b>		<b>26 683 431,25</b>	<b>50 821 896,47</b>
<b>Plus-values non réalisées sur placements</b>	11(g)	<b>7 290 518,64</b>	<b>5 273 813,31</b>
<b>Autres produits techniques, nets de réassurance</b>		<b>5 292 718,92</b>	<b>4 108 064,73</b>
<b>Charge des sinistres, nette de réassurance</b>			
I. Montants payés			
A. Montants bruts		-87 245 496,95	-41 463 609,43
B. Part des réassureurs		2 161 499,14	3 174 198,35
		-85 083 997,81	-38 289 411,08
II. Variation de la provision pour sinistres			
A. Montant brut		430 481,60	1 388 082,21
B. Part des réassureurs		-728 873,07	-391 734,98
		-298 391,47	996 347,23
<b>Total de la charge des sinistres, nette de réassurance</b>		<b>-85 382 389,28</b>	<b>-37 293 063,85</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

	Notes	31.12.2001 (€)	31.12.2000 (€)	
<b>Compte technique de l'assurance Vie (suite et fin)</b>				
<b>Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance</b>				
I.	Provision d'assurance Vie	-14 063 971,66	-27 677 965,05	
	A. Montant brut	-355 532,93	27 066,95	
	B. Part des réassureurs	-14 419 504,59	-27 650 898,10	
II.	Autres provisions techniques, nettes de réassurance	-139 919 597,88	-159 700 470,18	
<b>Total de la variation des autres provisions techniques, nette de réassurance</b>		<b>-154 339 102,47</b>	<b>-187 351 368,28</b>	
<b>Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance</b>		<b>986 351,45</b>	<b>-453 149,68</b>	
<b>Frais d'exploitation nets</b>				
A.	Frais d'acquisition	27	-4 803 169,55	-7 647 035,73
B.	Variation des frais d'acquisition		-2 371 638,90	-
C.	Frais d'administration	11(p), 27	-6 771 342,65	-5 926 275,21
D.	Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices		720 254,80	802 561,51
<b>Total des frais d'exploitations nets</b>		<b>-13 225 896,30</b>	<b>-12 770 749,43</b>	
<b>Charges des placements</b>				
I.	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts		-4 008 432,73	-4 902 803,55
II.	Corrections de valeur sur placements		-8 015 892,68	-7 410 641,58
III.	Pertes provenant de la réalisation des placements		-7 957 174,16	-719 087,35
<b>Total des charges des placements</b>		<b>-19 981 499,57</b>	<b>-13 032 532,48</b>	
<b>Moins-values non réalisées sur placements</b>		11(g)	<b>-43 577 322,07</b>	<b>-39 924 059,18</b>
<b>Autres charges techniques, nettes de réassurance</b>			<b>-786 919,81</b>	<b>-11 982,15</b>
<b>Produits des placements alloués transférés au compte non technique</b>		11(n)	<b>-1 639 767,23</b>	<b>-8 697 875,66</b>
<b>Résultat du compte technique de l'assurance Vie</b>			<b>379 031,13</b>	<b>1 660 806,48</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## Compte de profits et pertes consolidé au 31.12.2001

	Notes	31.12.2001 (€)	31.12.2000 (€)
<b>Compte non technique</b>			
<b>Résultat du compte technique de l'assurance Non-Vie</b>		<b>13 589 793,90</b>	<b>12 148 819,77</b>
<b>Résultat du compte technique de l'assurance Vie</b>		<b>379 031,13</b>	<b>1 660 806,48</b>
<b>Produits des placements</b>			
I. Produits des participations		446 480,00	–
II. Produits des autres placements			
A. Produits provenant des terrains et constructions		37 631,59	5 661,19
B. Produits provenant d'autres placements		18 407 342,18	17 835 776,36
		<b>18 444 973,77</b>	<b>17 841 437,55</b>
III. Reprise de corrections de valeur sur placements		5 287,50	–
IV. Profits provenant de la réalisation de placements		18 906 001,31	26 088 051,28
<b>Total des produits des placements</b>		<b>37 802 742,58</b>	<b>43 929 488,83</b>
<b>Produits des placements alloués transférés du compte technique de l'assurance Vie</b>	11(n)	<b>1 639 767,23</b>	<b>8 697 875,66</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

	Notes	31.12.2001 (€)	31.12.2000 (€)
<b>Compte non technique (suite et fin)</b>			
<b>Charges des placements</b>			
I. Charges de gestion des placements y compris			
les charges d'intérêt		-5 324 770,29	-4 649 879,35
II. Corrections de valeur sur placements		-16 440 533,24	-12 074 633,80
III. Pertes provenant de la réalisation des placements		-10 481 133,25	-2 829 093,96
<b>Total des charges des placements</b>		<b>-32 246 436,78</b>	<b>-19 553 607,11</b>
<b>Produits des placements alloués transférés au compte technique de l'assurance Non-Vie</b>	11(o)	<b>-634 440,70</b>	<b>-10 029 381,82</b>
<b>Produits provenant de la dissolution de postes spéciaux avec une quote-part de réserves</b>	9, 21	<b>3 600 996,55</b>	<b>108 345,60</b>
<b>Dotations aux postes spéciaux avec une quote-part de réserves</b>		<b>-1 715 445,02</b>	<b>-2 456 384,87</b>
<b>Autres produits</b>		<b>1 338 444,30</b>	<b>1 082 964,77</b>
<b>Autres charges y compris les corrections de valeur</b>		<b>-3 040 789,21</b>	<b>-187 930,88</b>
<b>Impôts sur les résultats ordinaires</b>		<b>-5 632 762,26</b>	<b>-7 061 847,70</b>
<b>Résultats provenant des opérations ordinaires après impôts</b>		<b>15 080 901,72</b>	<b>28 339 148,73</b>
<b>Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent</b>		<b>-788 205,92</b>	<b>-635 749,87</b>
<b>Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence</b>		<b>318 041,76</b>	<b>-401 392,06</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>14 610 737,56</b>	<b>27 302 006,80</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

# Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2001

## Généralités

- 1 Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**, a été constituée le 13 novembre 1998. Le siège social de la société est établi à Luxembourg et la société a principalement pour objet toutes opérations en rapport avec la prise de participations ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de celles-ci.

## Présentation des comptes annuels

- 2** La société présente, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise et pour la première fois au 31 décembre 1999, des comptes annuels consolidés et un rapport de gestion consolidé qui sont disponibles au siège de la société.

## Techniques et méthodes de consolidation

### Règles de consolidation

- 3** Les règles de consolidation ont été établies conformément aux dispositions de la loi du 8 décembre 1994 relative aux comptes annuels et comptes consolidés des entreprises d'assurances et réassurances.

En vue de présenter sur une même base économique les éléments d'actif, de passif, ainsi que les droits et les engagements compris dans les comptes consolidés, des reclassements et des retraitements ont été opérés préalablement à la mise en oeuvre des principes de consolidation proprement dits.

### Périmètre et méthodes de consolidation

- 4 (a)** Critères pour la consolidation selon la méthode d'intégration globale

La méthode d'intégration globale est appliquée dans le cas où la possession directe ou indirecte est supérieure à 50,0% du capital et où le conseil d'administration exerce le contrôle sur les organes de gestion de la société.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société-mère chaque élément de l'actif et du passif des filiales en substitution de la valeur d'inventaire de la participation.



Pour la première consolidation, les dividendes des entreprises consolidées ont été portés en diminution de la valeur d'inventaire de ces participations. Le résultat de l'exercice des sociétés consolidées par intégration globale est réparti en parts de la société-mère et en parts des intérêts minoritaires. Les comptes et opérations réciproques ont été éliminés.

**4 (b)** Critères pour la consolidation selon la méthode d'intégration proportionnelle

Les sociétés significatives sous contrôle conjoint du groupe et d'une ou plusieurs entreprises externes au groupe sont intégrées proportionnellement aux pourcentages d'intérêt détenus par le groupe.

La méthode consiste à incorporer, au prorata du capital détenu par le groupe, chaque élément de l'actif et du passif des sociétés concernées.

**4 (c)** Critères pour la consolidation selon la méthode de mise en équivalence

Toutes les sociétés considérées comme significatives dans lesquelles le groupe, sans pour autant qu'il y ait contrôle conjoint, détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle entre 20,0% et 50,0% sont mises en équivalence.

Cette méthode consiste à substituer à la valeur d'inventaire des participations dans le bilan de la maison-mère la quote-part détenue dans l'actif net des sociétés mises en équivalence.

Dans le compte de profits et pertes de la maison-mère, la quote-part de celle-ci dans les résultats réalisés par des sociétés mises en équivalence se substitue aux dividendes perçus.

Ont été exclues de la consolidation les sociétés dont à la date de clôture:

- la possession directe ou indirecte représente moins de 20,0% du capital;
- l'impact, soit en chiffre d'affaires ou en résultat net ou en total de bilan, est négligeable par rapport aux mêmes critères appliqués au groupe.

**Date de clôture**

- 5** Toutes les sociétés consolidées clôturent leur exercice le 31 décembre de chaque année.



"L'envol" de Charlotte Engel Findel (Aéroport de Luxembourg)

## Sociétés prises en compte dans le périmètre de consolidation

### 6 (a) Filiales consolidées par intégration globale

Société	Adresse	% de détention
<b>Le Foyer Assurances</b>	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	100,0%
<b>Le Foyer Vie</b>	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	100,0%
<b>Foyer RE</b>	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	100,0%
<b>Foyer International</b>	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	100,0%
<b>Foyer Asset Management</b>	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	100,0%

### 6 (b) Filiales consolidées par mise en équivalence

Société	Adresse	% de détention
<b>Europ Assistance</b>	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	49,0%
<b>Le Foyer-ARAG</b>	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	50,0%
<b>Le Foyer Santé</b>	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	50,0%
<b>Le Foyer, Ottaviani &amp; Associés</b>	28, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg	51,3%

## Règles d'évaluation

- 7 Les règles d'évaluation des filiales sont similaires à celles de la société consolidante et ont été établies dans le même esprit de prudence.

## Écarts de consolidation

- 8 Les écarts de consolidation comprennent les écarts de première consolidation. Les écarts de première consolidation sont déterminés sur base de la valeur d'inventaire des participations lors de leur première intégration dans la consolidation et sont inscrits soit à l'actif du bilan sous le poste « Écarts d'acquisition » soit au passif du bilan sous le poste « Écarts de consolidation ». Les écarts de consolidation du passif restent dans les comptes consolidés aussi longtemps que les sociétés concernées sont reprises dans le périmètre de consolidation.

## Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

- 9 Les dernières années, les sociétés intégrées dans le périmètre du groupe ont cédé certains actifs en dégageant des plus-values. Conformément aux dispositions fiscales luxembourgeoises, certaines plus-values ainsi dégagées ont fait l'objet d'une immunisation fiscale. Ces plus-values sont à réinvestir dans les deux ans après leur réalisation.

Les plus-values à réinvestir sont reconnues en consolidation comme « produits exceptionnels » au moment de leur réalisation sans considération d'un impôt différé. Les plus-values à réinvestir sur les biens amortissables sont amorties sur la durée de vie des actifs sous-jacents.

## Réserves consolidées

- 10 Les réserves de consolidation comprennent la variation des réserves des sociétés consolidées au courant de l'exercice sous revue, ainsi que d'éventuels transferts internes comme les bénéfices inter-sociétés qui, lors de la consolidation, doivent être retraités au niveau du résultat consolidé.

## Résumé des principales politiques comptables

- 11 Les principales politiques comptables adoptées par la société dans la présentation des comptes annuels sont les suivantes :

### 11(a) Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros (€) aux cours de change en vigueur à la date de clôture.



“La Sauterelle, grande” de Germaine Richier  
Collection Privée

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en euros (€) aux cours de change en vigueur à la date de transaction.

#### 11 (b) Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont évalués au prix d'acquisition historique ou au coût de revient.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement au taux de 20,0% par an.

Les frais d'établissement sont intégralement amortis durant l'exercice de leur survenance.

#### 11 (c) Actifs corporels

Les actifs corporels sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

Les actifs corporels dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amortis linéairement sur base des taux suivants :

Actif corporel concerné	taux %
- constructions	2,0 %
- actifs corporels, autres que matériel informatique	10,0 %
- matériel informatique	20,0 %

Les actifs corporels dont la durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne sont pas amortis.

#### 11(d) Participations ne faisant pas partie du périmètre de consolidation

Les participations qui ne font pas partie du périmètre de consolidation sont reprises au bilan à leur coût d'acquisition. Une correction de valeur est actée uniquement si le conseil d'administration considère qu'il existe une dépréciation durable de la valeur des participations. Ces corrections ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Les sociétés consolidées par mise en équivalence sont reprises pour un montant égal à la quote-part de la société dans les fonds propres et dans les bénéfices de ces sociétés.

#### **11 (e) Autres placements financiers**

Les autres placements financiers, autres que les « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe » sont évalués au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation à la date de clôture, les autres placements financiers, autres que les « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe », font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à cette date.

Ces corrections de valeur sont maintenues, même lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

#### **11 (f) Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe**

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition historique ou à leur prix de remboursement compte tenu des éléments suivants :

- l'écart positif (agio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est directement pris en charge au compte de profits et pertes ;
- l'écart négatif (disagio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement n'est pas reconnu en revenu avant l'échéance.

De plus, les corrections de valeur, correspondant à l'écart positif entre le coût d'acquisition amorti ou le prix de remboursement et la valeur de marché, sont maintenues même lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.



"Hämmelsmarsch" de Wil Lofy  
Roude Pëtz / Grand'Rue (Luxembourg-Ville)



"Elément d'architecture contorsionniste IV"  
de Jean Dubuffet  
Banque Générale du Luxembourg (Kirchberg)

#### **11 (g) Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance Vie dont le risque est supporté par eux**

Les placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance Vie dont le risque est supporté par eux sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture et la variation de la différence entre cette valeur et le coût d'acquisition est présentée au compte technique de l'assurance-vie sous les postes de plus ou moins-values non réalisées sur placements.

La valeur de marché correspond soit à la valeur boursière du placement ou à la valeur à laquelle celui-ci pourrait être cédé, estimé avec prudence et bonne foi.

#### **11 (h) Créances**

Les créances sont inscrites au bilan au moindre de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

#### **11 (i) Frais d'acquisition reportés**

Les frais d'acquisition sont pris en charge au moment où ils sont exposés à l'exception des frais relatifs à un produit commercialisé en Allemagne pour lequel les frais sont étalés sur 24 mois.

#### **11 (j) Provisions techniques**

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

##### **Provision pour primes non acquises**

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

#### **Provision d'assurance Vie**

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur base de tables de mortalité admises au Luxembourg.

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

Les calculs sont effectués en inventaire.

La valeur actuelle des engagements est calculée par interpolation au mois près.

La valeur actuelle des primes futures tient compte du fractionnement du paiement des primes.

#### **Provision pour sinistres**

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

#### **Provision pour participation aux bénéfices**

Cette provision comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats dans la mesure où ces montants constituent l'allocation d'un excédent ou d'un profit résultant des opérations ou un remboursement partiel des primes, effectué sur la base de la performance des contrats.





"La mort du dernier centaure"  
de Antoine Bourdelle  
Château de Colpach

#### **Provision pour égalisation**

La provision pour égalisation comprend les montants provisionnés conformément aux dispositions légales ou administratives permettant d'égaliser les fluctuations de taux de sinistres ou de couvrir les risques spéciaux.

#### **Provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance**

Ce poste comprend les provisions techniques constituées pour couvrir les engagements liés à la valeur des investissements effectués dans le cadre de contrats d'assurance Vie, dont la valeur ou le rendement est déterminé en fonction d'un indice ou en fonction de placements pour lesquels le preneur d'assurance supporte le risque.

### **11 (k) Provisions pour autres risques et charges**

Les provisions pour autres risques et charges ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de survenance.

Les provisions pour le fonds de pension du personnel incluses dans ce poste sont calculées suivant la méthode d'inventaire et en respectant les tables de mortalité et les taux d'intérêts réglementaires.

### **11 (l) Dettes**

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

### **11 (m) Comptes de régularisation passif**

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

### **11 (n) Produits des placements alloués transférés du compte technique Vie**

Les produits des placements alloués transférés du compte technique de l'assurance Vie au compte non technique représentent les produits relatifs aux actifs faisant partie du patrimoine libre de l'entreprise.

### **11 (o) Produits des placements alloués transférés au compte technique Non-Vie**

Ces produits représentent la fraction du montant total des produits nets des placements relatifs aux actifs représentatifs des provisions techniques Non-Vie transférée du compte non technique pour permettre une meilleure représentativité du résultat technique des opérations relatives à l'activité Non-Vie.

### **11 (p) Frais d'administration**

Les frais d'administration comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, de gestion des participations aux bénéficiaires et des ristournes et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel et les amortissements du mobilier et du matériel, dans la mesure où ils ne sont pas relatifs et donc comptabilisés avec les frais d'acquisition, les sinistres ou les charges des placements.

### **11 (q) Corrections de valeur**

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.



"Gëlle Fra" de Claus Cito  
Place de la Constitution (Luxembourg-Ville)

## Actifs incorporels

12 Les mouvements des actifs incorporels survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

(Chiffres en €)	Concessions, brevets, licences et marques	
	2001	2000
Valeur brute au 01.01.	7 022 500,67	3 609 464,84
Entrées de l'exercice	1 050 766,67	3 413 035,83
Transferts de l'exercice	1 465 511,77	-
Sorties de l'exercice	-4 837 881,75	-
<b>Valeur brute au 31.12</b>	<b>4 700 897,36</b>	<b>7 022 500,67</b>
Corrections de valeur cumulées au 01.01.	-2 029 069,93	- 1 169 255,47
Transferts de l'exercice	-625 317,52	-
Corrections de valeur de l'exercice	147 781,81	-859 814,46
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12</b>	<b>-2 506 605,64</b>	<b>-2 029 069,93</b>
<b>Valeur nette au 31.12</b>	<b>2 194 291,72</b>	<b>4 993 430,75</b>

## Terrains et constructions

- 13** Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit :

(Chiffres en €)	Terrains 2001	Constructions 2001	Total 2001	Total 2000
<b>Valeur brute au 01.01.</b>	<b>7 667 882,90</b>	<b>19 535 889,76</b>	<b>27 203 772,66</b>	<b>20 817 889,50</b>
Entrées de l'exercice	-	389 004,70	389 004,70	6 385 977,95
Sorties de l'exercice	-	-31 499,08	-31 499,08	-94,79
<b>Valeur brute au 31.12</b>	<b>7 667 882,90</b>	<b>19 893 395,38</b>	<b>27 561 278,28</b>	<b>27 203 772,66</b>
Corrections de valeur cumulées au 01.01.	-	-8 603 165,79	-8 603 165,79	-8 220 711,06
Corrections de valeur cumulées suite à la 1ère consolidation	-	-	-	-382 454,73
Corrections de valeur de l'exercice	-	-390 443,02	-390 443,02	-
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12</b>	<b>-</b>	<b>-8 993 608,81</b>	<b>-8 993 608,81</b>	<b>-8 603 165,79</b>
<b>Valeur nette au 31.12</b>	<b>7 667 882,90</b>	<b>10 899 786,57</b>	<b>18 567 669,47</b>	<b>18 600 606,87</b>

La valeur de marché au 31 décembre 2001 des « Terrains et Constructions » du groupe s'établit à € 32.948.615,92, net de tous frais, sur base d'une expertise réalisée par le bureau d'experts A.D. van Dijk Consultants.

## Placements dans des participations

**14** Les entreprises dans lesquelles le groupe détient au moins 20,0% du capital sont à détailler comme suit. Ces sociétés ont été consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

(Chiffres en €) Nom et siège	Capital détenu au 31.12.2001 (en% net)	Capitaux propres au 31.12.2001	Postes spéciaux avec quote-part de réserves au 31.12.2001	Résultat de l'exercice 2001	Coût d'acquisition	Valeur de mise en équivalence au 31.12.2001
<b>Le Foyer-ARAG</b> 6, rue Albert Borschette L - 1246 LUXEMBOURG	50,000000%	616 177,14 dont capital non libéré de € 247.880	–	182 696,71	123 953,53	308 088,57
<b>Europ Assistance Luxembourg</b> 6, rue Albert Borschette L - 1246 LUXEMBOURG	49,000000%	668 574,35	–	191 334,51	145 761,39	327 601,43
<b>Le Foyer Santé</b> 6, rue Albert Borschette L - 1246 LUXEMBOURG	50,000000%	1 522 214,52	–	-324 279,14	1 185 000,00	761 107,26
<b>Le Foyer, Ottaviani &amp; Associés</b> 28, Boulevard Joseph II L - 1840 LUXEMBOURG	51,316583%	1 861 568,03	–	575 016,98	1 276 500,00	955 293,10
<b>TOTAL</b>					<b>2 731 214,92</b>	<b>2 352 090,36</b>

Les sociétés suivantes dans lesquelles le groupe détient plus de 20,0% du capital n'ont pas été consolidées parce que jugées d'importance non significative à la date de clôture. Pour les besoins de la consolidation, la valeur comptable de ces sociétés a été reclassée dans la rubrique des « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement » des Autres placements financiers.

Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

(Chiffres en €)	Capital détenu	Capitaux souscrit	Valeur comptable
<b>Immo-Croissance Conseil</b> 69, route d'Esch L - 1470 Luxembourg	33,333333%	75 000,00	24 789,35
<b>Luxiprivilège Conseil</b> 19-21, bd Prince Henri L - 1724 Luxembourg	50,000000%	74 368,06	38 448,29
<b>Samlux</b> 5, place de la Gare L - 1012 LUXEMBOURG	25,000000%	12 000 000,00 dont capital non libéré de € 9 000 000	750 000,00
<b>Actualux</b> 5, place de la Gare L - 1012 LUXEMBOURG	25,000000%	77 500,00	226 979,17
<b>Gecalux</b> 5, place de la Gare L - 1012 LUXEMBOURG	21,520000%	5 000 000,00	507 963,58
<b>TOTAL</b>			<b>1 548 180,39</b>
<b>Valeur de marché</b>			<b>1 548 180,39</b>

## Autres placements financiers

- 15** La valeur actuelle au 31 décembre 2001 des postes « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable » et « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe » est respectivement € 172.786.009,31 et € 281.318.112,06.

La valeur actuelle du portefeuille-titres est déterminée comme suit :

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.

- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

### Autres prêts

- 16** Les autres prêts sont couverts par une garantie sur la police d'assurance souscrite par l'emprunteur.

### Capital souscrit et Primes d'émission

- 17** Les mouvements de l'exercice sur le capital souscrit et les primes d'émission se décomposent comme suit :

(Chiffres en €)	Capital souscrit	Primes d'émission
Au 31.12.2000	44 831 130,00	2 251 684,00
Augmentation de capital (CA du 7 mars 2001)	70 550,00	466 617,70
Au 31.12.2001	44 901 680,00	2 718 301,70

Se basant sur l'autorisation que lui a conférée l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 25 mai 2000, le Conseil d'administration de la société se réunissant le 7 mars 2001 a décidé d'augmenter le capital de la société par une offre en souscription exclusivement réservée au personnel de la société, de ses filiales directes, de ses participations détenues à au moins 33,0% ainsi qu'aux agents d'assurances du groupe Le Foyer. Par acte notarié daté du 23 mai 2001, il a été constaté la souscription de 14.110 actions nouvelles au prix de € 38,07 entraînant une augmentation du capital souscrit de € 70.550,00 et des primes d'émission de € 466.617,70.

A la date du 31 décembre 2001, le capital souscrit s'élève à € 44.901.680,00 et est représenté par 8.980.336 actions intégralement libérées sans désignation de valeur nominale. Le capital autorisé s'élève à € 74.350.000,00.

## Écarts de consolidation

- 18 Le poste « Écarts de consolidation » s'élève à € 37.799.786,26 et représente les écarts de première consolidation.

## Réserve légale

- 19 Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5,0% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la société.

## Réserves consolidées

- 20 Les mouvements de l'exercice du poste « Réserves consolidées » se présentent comme suit :

(Chiffres en €)	2001	2000
Réserve légale	2 650 000,00	1 525 000,00
Autres réserve	5 400 000,00	400 000,00
Réserves consolidées	51 864 646,28	47 032 577,00
Résultats reportés	8 865 576,08	79 217,14
<b>Total</b>	<b>68 780 222,36</b>	<b>49 036 794,14</b>

## Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

- 21 En vertu de l'article 54 LIR, les plus-values réalisées sur les postes suivants ont été immunisées :

(Chiffres en €)	2001	2000
<b>Plus-values réinvesties</b>		
Participations	18 655 160,28	32 798 764,37
Terrains et Constructions	3 713 179,30	3 821 524,90
<b>Sous-Total</b>	<b>22 368 339,58</b>	<b>36 620 289,27</b>
<b>Plus-values à réinvestir au 31.12.</b>	<b>13 979 071,24</b>	<b>1 612 673,08</b>
<b>Total</b>	<b>36 347 410,82</b>	<b>38 232 962,35</b>



"Bachus" de Wil Lofy  
Esplanade (Remich)

L'amortissement de la partie des plus-values immunisées relative aux immeubles est porté en compte de profits et pertes au poste « Produits provenant de la dissolution de postes spéciaux avec une quote-part de réserves ».

### Ventilation des dettes selon leur durée résiduelle

22 Toutes les dettes sont de durée résiduelle inférieure à un an.

### Résultats de l'activité d'assurance Non-Vie

23 La ventilation des principaux résultats de l'activité d'assurance Non-Vie entre assurance directe et acceptation en réassurance peut être présentée comme suit :

(Chiffres en €)	Assurance directe 2001	Acceptation en réassurance 2001
Primes brutes émises	182 206 705,74	154 842,35
Primes brutes acquises	178 525 609,19	154 925,94
Charges de sinistres brutes	-90 291 701,94	-23 634,59
Frais d'exploitation bruts	-40 700 368,84	-
Solde de réassurance	-36 731 321,89	-

La ventilation par principaux groupes de branches à l'intérieur de l'assurance directe peut être présentée comme suit :

(Chiffres en €)	Incendie et autres dommages aux biens	Automobile Responsabilité Civile	Automobile Autres branches	Responsabilité Civile
Primes brutes émises	43 573 933,89	42 947 293,83	40 461 328,98	17 295 309,11
Primes brutes acquises	42 652 857,53	41 514 414,71	39 408 801,26	17 170 101,72
Charges de sinistres brutes	-14 540 109,22	-33 752 764,40	-25 177 610,30	-7 534 405,56
Frais d'exploitation bruts	-13 335 888,05	-8 842 086,58	-10 598 816,74	-3 542 163,85
Solde de réassurance	- 9 295 047,17	-3 172 550,25	-662 620,05	-2 603 526,93

## Résultats de l'activité d'assurance Vie

**24** La ventilation des principaux résultats de l'activité d'assurance Vie peut être présentée comme suit :

(Chiffres en €)	Assurance directe		Acceptation en réassurance	
	2001	2000	2001	2000
Primes individuelles	271 411 476,59	232 074 622,57	3 482 550,41	1 955 295,99
Primes au titre de contrats de groupe	10 528 676,73	14 118 580,95	-	-
Primes périodiques	90 688 790,22	92 347 573,43	3 482 550,41	1 955 295,99
Primes uniques	191 251 363,10	153 845 630,09	-	-
Primes de contrats sans participation aux bénéficiaires	10 000 883,49	9 403 013,22	3 204 301,44	1 798 872,31
Primes de contrats avec participation aux bénéficiaires	30 498 491,06	28 629 245,64	278 248,97	156 423,68
Primes de contrats lorsque le risque de placement est supporté par les souscripteurs	241 440 778,77	208 160 944,66	-	-
Solde de réassurance	-5 017 899,45	-4 067 904,82	-	-

## Ventilation géographique des primes émises Non-Vie

**25** Le montant total des primes brutes émises en assurance directe, soit € 182.206.705,74 pour l'exercice 2001, se ventile comme suit en fonction de la zone géographique dans laquelle les contrats ont été souscrits.

(Chiffres en €)	2001	2000
Souscription au Grand-Duché de Luxembourg	180 658 041,54	172 908 619,39
Souscription dans d'autres Etats membres de l'UE	1 548 664,20	924 011,11
Souscription dans d'autres pays	-	-
<b>Total</b>	<b>182 206 705,74</b>	<b>173 832 630,50</b>

## Ventilation géographique des primes émises Vie

- 26** Le montant total des primes brutes émises en assurance directe, soit € 281.940.153,32 pour l'exercice 2001, se ventile comme suit en fonction de la zone géographique dans laquelle les contrats ont été souscrits.

(Chiffres en €)	2001	2000
Souscription au Grand-Duché de Luxembourg	41 760 385,07	43 046 378,68
Souscription dans d'autres Etats membres de l'UE	239 787 747,12	202 877 475,88
Souscription dans d'autres pays	392 021,13	269 348,96
<b>Total</b>	<b>281 940 153,32</b>	<b>246 193 203,52</b>

58

## Commissions

- 27** Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurances et afférentes à l'assurance directe s'établit à € 21.526.793,34 (2000 : € 22.975.749,38) pour l'ensemble des sociétés consolidées par intégration et est réparti entre les postes de frais d'acquisition et de frais d'administration.

## Personnel employé au cours de l'exercice

- 28** Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours de l'exercice 2001 s'est élevé à 353, représenté par les catégories suivantes :

Catégories	Nombre de personnes	
	2001	2000
Dirigeants	22	21
Cadres	68	78
Employés	259	240
Ouvriers	4	3
	<b>353</b>	<b>342</b>

Les frais de personnel relatifs à l'exercice se décomposent comme suit:

(Chiffres en €)	2001 Exposés	2000 Imputations	2001 Net	2000 Net
Salaires et traitements	17 820 513,40	-321 896,41	17 498 616,99	16 440 705,43
Autres frais de personnel	5 452 399,92	-152 065,06	5 300 334,86	5 740 610,37
Charges sociales	2 075 385,36	-43 246,01	2 032 139,35	1 857 817,87
	<b>25 348 298,68</b>	<b>-517 207,48</b>	<b>24 831 091,20</b>	<b>24 039 133,67</b>
<b>dont pensions</b>			<b>3 423 695,72</b>	<b>3 309 859,44</b>

Les frais de personnel ne tiennent pas compte des salaires et charges sociales afférents aux sociétés mises en équivalence. Les montants de l'exercice 2000 ont été retraités afin d'adapter la présentation de la rubrique des frais de personnel aux exigences du Commissariat aux Assurances.

### Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et engagements de pension à l'égard des anciens membres de ces organes

- 29 Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions et les engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes supportés au cours de l'exercice 2001 se ventilent comme suit :

	Rémunérations
Organes de direction	€ 3.178.990,95

### Crédits et avances accordés aux membres des organes de direction et engagements pris pour le compte de ces personnes

- 30 Les crédits accordés aux membres des organes de direction et engagements pris pour ces personnes se détaillent comme suit :

	Montant restant à rembourser	Taux d'intérêt	Durée
Organes de direction	€ 731 353,56	de 1,5% à 4,75%	4 à 13 ans

Les montants remboursés au cours de l'exercice s'élèvent à € 5.439,30.

Les engagements contractés pour les personnes membres de ces organes durant l'exercice 2001 s'élèvent à € 123.946,76.



“Taichi Single Whip” de Ju Ming,  
Dexia Banque Internationale à Luxembourg  
Parc Heintz (Luxembourg-Ville)

**Europ Assistance Services (Settler) crée pour les entreprises, les conditions de réussite à une parfaite intégration du salarié et de sa famille au Grand-Duché de Luxembourg.**

**Avec ses équipes spécialement formées à la « Relocation » et grâce à une infrastructure moderne et sophistiquée, Settler offre une gamme complète de services qui permet d’installer le collaborateur transféré et sa famille dans des conditions efficaces, rapides et économiques pour l’entreprise.**

**Avec Le Foyer, faites-vous une idée neuve de l’assurance**

## Rapport de gestion

### Rapport de gestion du Conseil d'Administration de Le Foyer S.A. à l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 avril 2002.

Comme en 2000, la société a procédé en 2001, dans le cadre du capital autorisé, à une augmentation de capital par apport en espèces, moyennant offre de souscription réservée au personnel et aux agents d'assurances du **Groupe Le Foyer** portant sur un maximum de 75.000 actions nouvelles. Ainsi, le capital social de la société a été porté de € 44.831.130,00 à € 44.901.680,00 par l'émission de 14.110 actions nouvelles, de sorte que le capital social est actuellement représenté par 8.980.336 actions. Le Conseil d'Administration a décidé de répéter cette offre en 2002.

Le résultat de l'exercice 2001 se solde par un bénéfice après impôts de € 9,21 millions contre € 22,44 millions en 2000.

Le tableau ci-dessous donne le détail de ces résultats :

(€ millions)	31.12.2001	31.12.2000
<b>Revenus sur participations:</b>	<b>9,17</b>	<b>23,92</b>
<b>Le Foyer Assurances</b>	<b>6,27</b>	<b>16,50</b>
<b>Le Foyer Vie</b>	<b>1,65</b>	<b>7,42</b>
<b>Foyer Asset Management</b>	<b>1,25</b>	<b>-</b>
<b>Revenus sur titres et sur liquidités:</b>	<b>2,04</b>	<b>1,50</b>
Charges (corrections de valeur, intérêts, frais financiers)	-1,00	-1,13
Frais généraux	-0,85	-1,85
<b>Bénéfice avant impôts:</b>	<b>9,36</b>	<b>22,44</b>
<b>Impôts:</b>	<b>-0,15</b>	<b>-</b>
<b>Bénéfice après impôts:</b>	<b>9,21</b>	<b>22,44</b>

Au cours de l'exercice 2000, **Le Foyer Assurances** et **Le Foyer Vie** ont versé des dividendes exceptionnellement élevés dans le but de contribuer au financement de la restructuration du Groupe.

En 2001, les dividendes payés à **Le Foyer S.A.** se basent sur les résultats récurrents des sociétés opérationnelles.

Les frais généraux baissent en 2001 par rapport à 2000 du fait que l'exercice 2000 intégrait les dépenses liées à l'introduction en Bourse.

En fin d'exercice 2001, **Le Foyer S.A.** a cédé sa participation dans la société d'assurance Vie **Clave** à son partenaire espagnol, dégageant de cette opération un léger bénéfice, cession réalisée suite à un changement de stratégie de la part de l'actionnaire espagnol.



## Perspectives

Sous réserve de l'acceptation par les assemblées générales ordinaires des sociétés respectives, il est prévu qu'au premier semestre de l'exercice 2002, **Le Foyer S.A.** touche de ses filiales des dividendes d'un montant de :

(€ millions)	
<b>Le Foyer Assurances</b>	6,27
<b>Le Foyer Vie</b>	1,65
<b>Foyer Asset Management</b>	1,26
<b>Total</b>	<b>9,18</b>

## Affectation du bénéfice

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale de répartir comme suit, le bénéfice disponible de € 18.073.690,83, se composant du bénéfice après impôts de l'exercice de € 9.208.114,75 augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent de € 8.865.576,08 :

(€)	
Réserve légale	461 000,00
Dividende brut de € 0,85 aux 8 980 336 actions	7 633 285,60
Autres réserves	5 000 000,00
Report à nouveau	4 979 405,23
<b>TOTAL</b>	<b>18 073 690,83</b>

Si vous acceptez cette proposition, un dividende brut de € 0,85 sera payable, après déduction de la retenue de 20,0% de l'impôt luxembourgeois sur les revenus de capitaux, à raison de € 0,68 net par action à partir du 15 avril 2002, contre remise du coupon n° 2 :

- au Grand-Duché de Luxembourg : auprès de la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat,
- en Belgique : auprès de Petercam S.A.

Luxembourg, le 15 mars 2002

**Le Conseil d'Administration**

# Rapport du Réviseur d'entreprises

## Rapport du Réviseur d'entreprises aux Actionnaires de Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.

Nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints de « **Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.** » pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2001 et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les comptes annuels et le rapport de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels et de vérifier la concordance du rapport de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les Normes Internationales de Révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'Administration pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de « **Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.** » au 31 décembre 2001 ainsi que des résultats de l'exercice se terminant à cette date.

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels.

Luxembourg, le 15 mars 2002

**PricewaterhouseCoopers S.à r.l.**  
**Réviseur d'entreprises**  
**Représentée par**  
**Luc Henzig et Didier Mouget**



63

---

"Coquille" de Bertrand Ney  
Klosegroendchen (Kirchberg)

# Bilan

## au 31.12.2001

### ACTIF

	Notes	31.12.2001 (€)	31.12.2000 (€)
<b>Actif immobilisé</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	3(c)		
A. Parts dans les entreprises liées	4	41 162 644,44	42 910 527,08
B. Participations		976 979,17	1 125 739,17
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>42 139 623,61</b>	<b>44 036 266,25</b>
<b>Actif circulant</b>			
I. Créances			
Autres créances	3(d),5	485 248,45	612 634,89
II. Valeurs mobilières			
Autres valeurs mobilières	3(e)	23 750 000,00	15 152 125,00
III. Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		7 603 303,51	11 319 735,40
<b>Total actif circulant</b>		<b>31 838 551,96</b>	<b>27 084 495,29</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		<b>353 354,51</b>	<b>464 657,11</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>74 331 530,08</b>	<b>71 585 418,65</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

**PASSIF**

	Notes	31.12.2001 (€)	31.12.2000 (€)
<b>Capitaux propres</b>	7		
I. Capital souscrit		44 901 680,00	44 831 130,00
II. Primes d'émission		2 718 301,77	2 251 684,00
III. Réserves			
A. Réserve légale	8	2 650 000,00	1 525 000,00
B. Autres réserves		5 400 000,00	400 000,00
IV. Résultats reportés		8 865 576,08	79 217,14
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>64 535 557,78</b>	<b>49 087 031,14</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour impôts		152 289,10	216,97
<b>Dettes</b>	3(f),9		
I. Dettes envers des établissements de crédit		462,51	3 479,69
II. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		5 202,37	2 386,09
III. Autres dettes	6	429 903,57	49 315,98
<b>Total des dettes</b>		<b>435 568,45</b>	<b>55 181,76</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>9 208 114,75</b>	<b>22 442 988,78</b>
<b>Total du passif</b>		<b>74 331 530,08</b>	<b>71 585 418,65</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

# Compte de profits et pertes au 31.12.2001

	Notes	31.12.2001 (€)	31.12.2000 (€)
<b>Charges</b>			
I.	Corrections de valeur sur éléments d'actifs		
	A. Corrections de valeur sur participation	148 760,00	–
	B. Corrections de valeur sur autres valeurs mobilières	745 000,00	1 092 282,74
II.	Intérêts et charges assimilées	70 689,71	31 972,81
III.	Autres charges	842 454,07	1 856 511,78
IV.	Pertes provenant de la réalisation d'actifs	39 540,00	2 250,00
V.	Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires	14 986,47	–
VI.	Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus	137 085,66	61,97
VII.	Bénéfice de l'exercice	9 208 114,75	22 442 988,78
	<b>Total des charges</b>	<b>11 206 630,66</b>	<b>25 426 068,08</b>
<b>Produits</b>			
I.	Produits provenant de l'actif immobilisé		
	Produits provenant des immobilisations financières	9 169 731,17	23 924 855,00
II.	Produits provenant de l'actif circulant		
	Produits provenant d'autres valeurs mobilières	557 104,37	346 823,18
III.	Autres intérêts et produits assimilés	813 147,00	596 876,59
IV.	Produits provenant de la réalisation d'actifs	666 648,12	557 513,31
	<b>Total des produits</b>	<b>11 206 630,66</b>	<b>25 426 068,08</b>

# Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2001

## Généralités

- 1 Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**, (« la société ») a été constituée le 13.11.1998. Le siège social de la société est établi à Luxembourg et la société a pour objet principalement toutes opérations en rapport avec la prise de participations ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de celles-ci.

## Présentation des comptes annuels

- 2** La société présente, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise et pour la première fois au 31 décembre 1999, des comptes annuels consolidés et un rapport de gestion consolidé qui sont disponibles au siège de la société.

La société est en outre incluse dans les comptes consolidés de « **Le Foyer Finance, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**, » constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé au 6, rue Albert Borschette à L-1246 Luxembourg et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.

## Résumé des principales politiques comptables

- 3** Les principales politiques comptables adoptées par la société dans la présentation des comptes annuels sont les suivantes :

### **3 (a) Conversion des postes libellés en devises étrangères**

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros (€) aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en euros (€) aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

### **3 (b) Frais de constitution et d'augmentation de capital**

Les frais de constitution sont amortis intégralement au cours du premier exercice et les frais d'augmentation de capital sont intégralement amortis durant l'exercice de leur survenance.

### **3 (c) Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont évaluées au prix d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.



"Mother and Child" de Henry Moore  
Place des Martyrs  
(Rousegaertchen - Luxembourg-Ville)



68

---

"Jeune femme" de Albert Kratzenberg  
Château de Colpach

En cas de dépréciation qui revêt un caractère durable, les immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

### **3 (d) Créances**

Les créances sont inscrites au bilan au moindre de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivées leur constitution ont cessé d'exister.

### **3 (e) Autres valeurs mobilières**

Les autres valeurs mobilières détenues sont évaluées au plus bas du coût d'acquisition historique ou de la valeur de marché. Les corrections de valeur, correspondant à l'écart entre la valeur de marché et le coût d'acquisition, sont maintenues à la valeur la plus basse (Beibehaltungsprinzip) même lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

### **3 (f) Dettes**

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

### **3 (g) Corrections de valeur**

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

## Immobilisations financières

- 4 Les parts dans les entreprises liées au 31 décembre 2001 peuvent être résumées comme suit :

	Capital détenu	Coût d'acquisition €	Fonds propres au 31.12.2001 €	Résultat de l'exercice 2001 €
Le Foyer Assurances	99,999394%	23 175 257,94	80 231 501,09	9 525 475,11
Le Foyer Vie	99,999394%	7 784 662,72	29 558 894,30	1 700 538,75
Foyer International	99,999667%	7 436 780,95	7 249 979,05	662 168,08
Foyer Asset Management	99,998333%	1 489 442,83	3 919 206,44	2 484 799,10
Le Foyer, Ottaviani & Associés	51,316583%	1 276 500,00	1 286 551,05	575 016,98

## Autres créances

- 5 Les autres créances sont d'une durée résiduelle supérieure à un an.

## Autres dettes

- 6 Au 31 décembre 2001, les autres dettes s'élèvent à € 429.903,57 et comprennent des dettes envers les entreprises liées pour un montant de € 263.656,31.

## Capitaux propres

7 Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit :

(€)	Capital souscrit	Primes d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
<b>Au 31.12.2000</b>	<b>44 831 130,00</b>	<b>2 251 684,00</b>	<b>1 525 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>79 217,14</b>	<b>22 442 988,78</b>
Affectation du résultat 2000						
dividendes						-7 531 629,84
autres			1 125 000,00	5 000 000,00		-6 125 000,00
résultats reportés					8 786 358,94	-8 786 358,94
<b>Augmentation de capital (CA du 7 mars 2001)</b>	<b>70 550,00</b>	<b>466 617,70</b>				
<b>Résultat 2001</b>						<b>9 208 114,75</b>
<b>Au 31.12.2001</b>	<b>44 901 680,00</b>	<b>2 718 301,70</b>	<b>2 650 000,00</b>	<b>5 400 000,00</b>	<b>8 865 576,08</b>	<b>9 208 114,75</b>

Se basant sur l'autorisation que lui a conférée l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 25 mai 2000, le Conseil d'administration de la société se réunissant le 7 mars 2001 a décidé d'augmenter le capital de la société par une offre en souscription exclusivement réservée au personnel de la société, de ses filiales directes, de ses participations détenues à au moins 33,0% ainsi qu'aux agents d'assurances du **Groupe Le Foyer**. Par acte notarié daté du 23 mai 2001, il a été constaté la souscription de 14.110 actions nouvelles au prix de € 38,07 entraînant une augmentation du capital souscrit de € 70.550,00 et des primes d'émission de € 466.617,70.

A la date du 31 décembre 2001, le capital souscrit s'élève à € 44.901.680,00 et est représenté par 8.980.336 actions intégralement libérées sans désignation de valeur nominale. Le capital autorisé s'élève à € 74.350.000,00.

### **Réserve légale**

- 8** Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5,0% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la société.

### **Ventilation des dettes selon leur durée résiduelle**

- 9** Toutes les dettes sont de durée résiduelle inférieure à un an.



“Abbraccio” de Marie-Josée Kerschen  
Place de la Résistance (Esch-sur-Alzette)

**Le Foyer S.A.**

téléfax: 438 322 (Direction)

[www.lefoyer.lu](http://www.lefoyer.lu)

**Le Foyer Finance**

téléfax: 438 322

e-mail: [contact@lefoyer.lu](mailto:contact@lefoyer.lu)

**Le Foyer Assurances**

téléfax: 437 43-257

e-mail: [contact@lefoyer.lu](mailto:contact@lefoyer.lu)

**Le Foyer Vie**

téléfax: 422 144

e-mail: [contact@lefoyer.lu](mailto:contact@lefoyer.lu)

**Foyer International**

téléfax: 428 884

e-mail: [foyerinternational@lefoyer.lu](mailto:foyerinternational@lefoyer.lu)

**Foyer Asset Management**

téléfax: 422 223

e-mail: [fam@fam.lu](mailto:fam@fam.lu)

**Foyer RE**

téléfax: 437 43-257

e-mail: [contact@lefoyer.lu](mailto:contact@lefoyer.lu)

**Le Foyer, Ottaviani & Associés**

téléfax: 26 44 03 07

e-mail: lefoyer\_ottaviani@lefoyer.lu

**Le Foyer-ARAG**

téléfax: 42 15 27

e-mail: arag@lefoyer-arag.lu

**Le Foyer Santé**

téléfax: 437 43-9876

e-mail: sante@lefoyer.lu

**Europ Assistance**

téléfax: 42 15 27

e-mail: contact@europassistance.lu

**Europ Assistance Services (Settler)**

téléfax: 43 15 22

e-mail: settler@settler.lu

**Bureau Regional Esch-Sur-Alzette**

téléfax 54 46 27

e-mail: contact@lefoyer.lu

**Bureau Regional Ettelbruck**

téléfax 81 97 05

e-mail: contact@lefoyer.lu

Le Rapport Annuel de Le Foyer S.A. 2001 est également publié en langue anglaise et peut vous être adressé sur demande auprès de notre Service Financier.

Les comptes détaillés de chacune de nos sociétés faisant l'objet de la présente consolidation sont disponibles auprès de notre Service Financier et vous seront adressés sur demande.

Marcel Dell

Directeur Financier

tél.: 437 43 285

[marcel\\_dell@lefoyer.lu](mailto:marcel_dell@lefoyer.lu)



**Conception et Design:**

Ertle Design & Artwork

**Photographie:**

- Collection Marcel Schroeder
- Carlo Hommel
- François Buny
  - © Photothèque de la Ville de Luxembourg
- Jean-Paul Kieffer (Dexia-BIL)
- Robert Theisen (Luxembourg Sculptures)
- Jochen Herling
- Ertle Design and Artwork

**Impression:**

Imprimerie de la Cour Victor Buck

**Nos remerciements à toutes  
les personnes ayant contribué  
à la réalisation de ce rapport annuel.**



